



Déclarations et Discours

N° 82/20

LE DIALOGUE NORD-SUD : UN TOUR D'HORIZON CANADIEN

Discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, devant la Société pour le développement international, Baltimore, le 21 juillet 1982.

... La Société pour le développement international (S.D.I.) possède des antécédents distingués. Les échanges informels et francs qu'elle a favorisés au sein d'un groupe aussi varié que le vôtre représentent une contribution importante au développement international. De tels échanges deviennent de plus en plus essentiels dans le contexte mondial actuel. Ils peuvent susciter davantage de compréhension ainsi que permettre la genèse d'idées nouvelles et innovatrices qui pourront peut-être rallier l'appui de l'ensemble de la communauté internationale. Nos discussions peuvent également être à l'origine d'une authentique participation du public dans chacun de nos pays, ou même devenir un catalyseur encore plus agissant sur le plan de la coopération internationale.

Ces efforts méritent certainement notre entier appui. C'est pourquoi le Canada a accordé tant d'importance à ses contributions aux activités de la S.D.I. qui, durant l'année en cours, totaliseront près de 150 000 \$.

Je n'ai pas l'intention de vous faire l'inventaire fort long des problèmes économiques mondiaux, pas plus que m'attarder sur la gravité de la conjoncture économique. Cette dernière nous est malheureusement pas trop évidente. J'aimerais plutôt m'arrêter à la composante canadienne du dialogue Nord-Sud, au rôle que nous voulons jouer et aux motifs qui nous animent et, enfin — neuf mois après Cancun — aux perspectives d'avenir. Tout d'abord, laissez-moi exposer les principes qui sous-tendent l'approche canadienne des questions Nord-Sud.

L'intérêt national

En ma qualité de ministre des Affaires extérieures de mon pays, je n'hésite pas à affirmer que c'est l'intérêt national du Canada qui détermine avant tout sa politique étrangère. Nous participons, et continuerons de participer, au dialogue Nord-Sud justement parce que nous croyons qu'il y va de notre intérêt national. Je ne crois pas cependant que l'intérêt national puisse se définir de façon étroite et chauvine. On doit en avoir une vue plus large et à plus long terme.

Le Canada doit faire face à certaines réalités inévitables. Notre situation géographique nous a donné comme voisin immédiat la nation la plus puissante au monde. On a souvent dit que si les États-Unis attrapent un rhume, le Canada se retrouve avec une pneumonie. Puisque le Canada ne compte que le dixième de la population des États-Unis, il a donc eu tendance à privilégier des « règles du jeu » universellement acceptées pour l'aider à traiter davantage sur un pied d'égalité lorsque surgissent des conflits d'intérêts.

Notre situation géographique a d'autres effets. N'ayant pas d'autre proche voisin, nous n'avons aucune affinité régionale naturelle. Les associations régionales qui pratiquent une attitude discriminatoire contre les partenaires qui ne sont pas de la région peuvent donc avoir une incidence négative plus grande sur le Canada que sur d'autres pays. Par conséquent, même si nous appuyons les efforts en faveur de la coopération régionale, nous continuons de privilégier des solutions globales aux problèmes des relations économiques internationales.

En raison de notre population relativement faible, nous n'avons qu'un marché intérieur restreint. Nous sommes donc tributaires du commerce pour notre croissance économique. Ainsi, environ 30 % de notre produit national brut (P.N.B.) provient de l'exportation, à la différence des États-Unis où ce chiffre n'atteint que 12 %. D'ailleurs, parmi les principaux pays industrialisés représentés aux sommets économiques annuels, nul autre ne compte autant que le Canada sur le commerce extérieur pour sa croissance économique. À titre d'exemple, on estime que plus de deux millions de Canadiens travaillent directement à la production de biens exportés, c'est-à-dire environ 20 % de notre population active. Nos principales industries exportatrices sont également nos producteurs les plus efficaces. Elles nous donnent le gage des meilleures perspectives de croissance et, facteur capital, de la création d'emplois profitables pour les Canadiens.

Des intérêts aussi fondamentaux ont amené le Canada à rechercher systématiquement au fil des ans la « multilatéralisation » de ses relations économiques. Des dirigeants comme Louis Saint-Laurent et Lester Pearson percevaient très clairement que nos intérêts à long terme seraient favorisés par le développement d'institutions internationales qui feraient contrepoids à l'influence des grandes puissances et qui contribueraient à une plus grande stabilité dans le monde. À l'instar de ses partenaires, le Canada bénéficie, de toute évidence, d'un système économique qui favorise des approches globales et non discriminatoires et qui rallie l'adhésion des principaux intervenants.

C'est justement à cause de l'importance que nous attachons à un système économique international ouvert et stable que nous sommes convaincus de l'opportunité de favoriser une plus grande participation des pays en voie de développement à ce système. Nous sommes donc ouverts à toute proposition de leur part visant à créer un système qui réponde davantage à leurs besoins. D'ailleurs, je ne crois pas qu'il puisse être dans l'intérêt national d'aucun pays de refuser une justice économique élémentaire à de nombreuses populations lorsque nous savons que le sentiment de l'injustice a si souvent mené à la violence et aux hostilités entre les nations. Tout comme la justice, le système économique doit non seulement être juste, mais il doit également être perçu comme tel pour fonctionner de façon efficace.

Deux principes directeurs

À la lumière de ces intérêts nationaux, le gouvernement du Canada a élaboré deux principes directeurs relatifs aux questions Nord-Sud. D'abord, le Canada souscrit au

principe de la justice sociale. Dans un monde qui rapetisse, nous devons élargir la définition de « voisin ». Quand 800 millions d'êtres humains vivent dans un dénuement total, nous ne pouvons demeurer insensibles aux malheurs d'autrui, quelles que soient les frontières ou les idéologies nationales qui nous séparent. Les Canadiens en sont venus à s'attendre que la politique étrangère de leur pays témoigne d'une composante morale. C'est ainsi que l'un des fondements du programme d'aide au développement du Canada découle d'une préoccupation simplement humanitaire pour le bien-être des plus démunis et des plus pauvres à bord du « vaisseau Terre ».

Toutefois, il ne s'agit pas d'une simple question de justice sociale. Nous en sommes venus à constater que dans un monde toujours plus interdépendant, il est dans l'intérêt de tous les pays de veiller à ce qu'on trouve une réponse efficace aux problèmes des pays en voie de développement. C'est là le second de nos principes directeurs.

Devant un tel auditoire, il n'est nul besoin de souligner le degré de l'interdépendance économique mondiale. Nous ne sommes tous ici que trop conscients de l'importance que revêtent les pays en voie de développement pour les économies occidentales et, bien entendu, de l'inverse. Même aux États-Unis, dont l'économie dépend essentiellement du marché intérieur plutôt que des marchés extérieurs, l'accélération de l'interdépendance, au niveau des biens et des services, a eu pour effet de diminuer un isolement économique relatif. Ainsi en 1979, un travailleur américain sur vingt œuvrait à la production d'exportations destinées au tiers-monde.

L'interdépendance n'est donc plus un choix, même pour une superpuissance comme les États-Unis. C'est pourquoi j'ai été particulièrement déçu par la décision américaine de ne pas signer la Convention sur le droit de la mer. L'interdépendance est d'ailleurs devenue une condition de la vie internationale. Plus que jamais, le défi pour tous les gouvernements est de faire preuve du courage et de la sagesse qui leur permettront d'éviter de pratiquer aux dépens de leurs partenaires des politiques nationales à courte vue.

Député d'une circonscription qui dépend de la production automobile, je suis bien sensibilisé aux dilemmes très réels que pose l'interdépendance. La réciprocité des avantages que le commerce peut apporter aux pays développés et en voie de développement n'est pas toujours évidente aux travailleurs de l'automobile ou du textile qui se retrouvent sans emploi, alors qu'elle peut l'être de façon très concrète pour le travailleur hautement rémunéré d'entreprises exportatrices des secteurs de l'aéronautique ou de la haute technologie. Néanmoins, à une époque où le monde se collette avec de graves problèmes économiques, il n'est dans l'intérêt d'aucun d'entre nous de se replier sur des attitudes et des politiques qui avaient cours il y a un demi siècle.

Participation
active au dia-
logue Nord-Sud

Ce sont ces raisons fondamentales qui incitent le Canada non seulement à rechercher de meilleures perspectives de développement pour les pays du tiers-monde et à renforcer nos institutions internationales, mais également à jouer un rôle actif dans la

négociation de l'ensemble des questions qui constituent le dialogue Nord-Sud. D'ailleurs, je crois que le Canada a un rôle spécial à jouer à cet égard.

Notre économie repose à la fois sur l'industrialisation et les ressources naturelles ; complexe, elle est à certains égards sous-développée. C'est ainsi que nous partageons bon nombre des perspectives de nos partenaires industrialisés et que, parallèlement, notre position comme important exportateur de matières premières et importateur net de capital et de technologie nous rapproche de la situation de bon nombre de pays en voie de développement. Le Canada a été caractérisé comme étant à la fois le plus petit pays industrialisé du monde et le plus grand pays en voie de développement. Sensible aux préoccupations et aux intérêts des deux groupes, le Canada s'est souvent retrouvé dans le rôle de « médiateur » dans les négociations multilatérales. Dans ce rôle, nous avons systématiquement cherché à favoriser les progrès et à réconcilier les points de vue des pays industrialisés et de ceux en voie de développement.

Si nous réussissons fort bien à « jeter des ponts » entre les pays du Nord et du Sud, c'est également grâce à nos liens politiques. Membre de l'Occident industrialisé, nous avons des liens étroits avec les États-Unis, l'Europe et le Japon et nous participons aux sommets économiques annuels des principaux pays industrialisés. Par ailleurs, nous sommes une puissance moyenne membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) et du Groupe des nations occidentales qui partagent des préoccupations communes en ce qui a trait à la situation dans le tiers-monde.

Nous avons également des liens avec les pays en voie de développement partout dans le monde. Comme nous n'avons ni passé colonialiste ni visées géopolitiques, ces pays sont parfois moins méfiants à l'égard des motifs canadiens qu'ils ne le seraient à l'égard de ceux de certains des autres pays industrialisés. De surcroît, certaines associations, et notamment le Commonwealth et la Francophonie, nous ont donné des perspectives uniques sur les préoccupations des pays en voie de développement.

Enfin, il y a l'effet qu'un rôle international qui lui est propre a eu sur la perception que le Canada a de lui-même. Le Canada est à la fois un pays très diversifié, où le sentiment régional est très fort, et une société bilingue et multiculturelle. Je suis même convaincu qu'une présence marquée sur la scène internationale a contribué à consolider notre sentiment d'identité nationale et l'image que nous avons de nous-mêmes dans un contexte mondial.

La situation internationale

J'aimerais maintenant passer de ma perception du rôle du Canada dans le dialogue Nord-Sud à la situation internationale. Quand la Table ronde s'est réunie à Ottawa en 1980, l'année 1981 devait être « l'année des sommets ». Au Sommet d'Ottawa réunissant les sept principaux pays industrialisés, les questions Nord-Sud figuraient en bonne place à l'ordre du jour. À la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth et au Sommet de Cancun l'automne dernier, ces questions occupaient égale-

ment une place de choix. Tout récemment à Versailles, elles ont de nouveau figuré à l'ordre du jour.

Vers la fin des années 70, on entendait souvent dire que les négociations ne progressaient pas faute de volonté politique. Au début des années 80, ces questions ont été à maintes reprises abordées au plus haut niveau politique. Quelle a été la portée de ces réunions ? Qu'ont-elles accompli ?

Je ne prétendrai certainement pas que l'on s'est attaqué à tous les maux économiques du monde depuis notre dernière rencontre. Aucune réunion, ou même série de réunion, ne saurait y arriver. Il est certain que le Sommet de Cancun ne fut jamais prévu comme une conférence qui serait le cadre de négociations ou de décisions. Il est également difficile d'évaluer avec certitude l'incidence précise d'une réunion donnée sur le cours ultime des événements mondiaux. Et il est certain que l'absence apparente de suivi et les reculs qui surviennent, parfois, soulèvent tout naturellement des questions.

Importance des sommets

Je reste toutefois convaincu de l'ultime utilité des sommets. Ils apportent, à mon avis, trois grandes contributions : l'influence qu'ils exercent sur les dirigeants, la possibilité de réexaminer les priorités gouvernementales, et la relance des négociations en cours.

S'il est difficile de cerner l'effet des discussions d'un sommet sur ses participants, cet effet n'en demeure pas moins très important. À Cancun, par exemple, j'ai été tout particulièrement frappé par la franchise des discussions. Des dirigeants qui peuvent se voir rarement interpellés ont dû défendre vigoureusement leurs positions devant d'autres dirigeants affichant des vues fort différentes. Les sommets permettent donc et permettront de réaliser beaucoup de choses en autant que les chefs d'État tirent de cette expérience une meilleure appréciation des préoccupations des autres, un nouveau sens des priorités et un sentiment accru de l'urgence des problèmes.

La reconnaissance du phénomène de l'interdépendance demeure évidemment l'une des conditions préalables d'un progrès réel dans les questions Nord-Sud. Aux réunions auxquelles j'ai participé, j'ai senti que toutes les parties reconnaissaient bien de plus en plus que l'on ne peut dissocier les problèmes économiques internes des difficultés économiques des autres pays. Malgré les contre-pressions évidentes qui s'exercent en cette période difficile, je crois que cette perception prévaudra, comme il se doit. Comme l'écrivait John Donne au 17^e siècle, « Nul homme n'est solitaire. » Aucun pays non plus.

Si l'art de gouverner consiste à jongler avec les priorités, alors les sommets ont également bien servi à placer les questions Nord-Sud à l'avant-plan politique. Les préparatifs des réunions touchant des chefs d'État ou de gouvernement encouragent ces gouvernements à réévaluer leurs politiques touchant les questions qui risquent d'être débattues au sommet. Même si l'on pouvait s'attendre de toute façon à de tels réévaluations périodiques, l'imminence des échéances des sommets a certainement pour

effet de concentrer l'attention d'une façon des plus admirables, comme le remarquait Samuel Johnson dans ses propos sur la pendaison.

L'élan imprimé aux négociations en cours constitue la troisième contribution éventuelle des rencontres au sommet — mais peut-être aussi la plus difficile à évaluer. À mon avis, il y a certainement eu des réalisations à cet égard. Par exemple, le Sommet d'Ottawa a insisté sur des priorités qui furent effectivement poursuivies, dans le cadre des Nations Unies, à la Conférence sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et à la Conférence sur les pays les moins avancés.

Priorités aux négociations globales

Il est fort possible, toutefois, que nombre d'entre vous évaluiez les sommets en fonction de leur effet sur les efforts pour lancer les négociations globales. Je puis vous assurer que cette question a plus que toute autre dominé l'ordre du jour Nord-Sud, tant bilatéral que multilatéral, au cours de l'année écoulée.

Il n'est pas nécessaire que je reprenne la longue histoire des négociations qui ont entouré cette initiative depuis qu'elle a été proposée à l'automne de 1979. Ce fut peut-être l'une des expériences les plus difficiles, et certainement les plus frustrantes, qu'aient connues les pays qui s'intéressent à faire progresser les discussions Nord-Sud. L'an dernier, la communauté internationale en est venue lentement, sinon toujours très sûrement, à un point où, de l'avis du Canada, un compromis était et reste à notre portée.

Dans l'ensemble, — et quel que soit le résultat obtenu —, je crois que la contribution des sommets de l'an dernier doit être considérée comme positive. À mon avis, ces rencontres ont exigé que l'on accorde aux négociations globales une priorité sans laquelle elles auraient bien pu passer de vie à trépas à New York, il y a fort longtemps. Comme vous le savez tous, un pays important, qui avait de sérieuses réserves quant aux négociations, fut d'abord encouragé à donner suite aux signes de bonne volonté qu'il avait manifestés à Ottawa, et à « participer à la préparation d'un processus mutuellement acceptable de négociations globales dans des conditions permettant d'espérer des progrès notables ». Dans un deuxième temps, il convint de confirmer à Cancun « l'urgence d'appuyer » un consensus sur le lancement de négociations globales. Et enfin, il finit par approuver, à Versailles, que le lancement de négociations globales constituait un « objectif politique majeur ». Voilà effectivement des progrès, des progrès enregistrés précisément grâce aux sommets.

J'ai également été enchanté que les sept grands pays industrialisés représentés à Versailles aient pu accepter le texte arrêté en mars dernier par le Groupe des 77 comme base de négociation d'une résolution autorisant le lancement des négociations globales. J'ai senti que cette acceptation constituait certainement une étape importante. C'est pourquoi j'espérais qu'il serait possible de régler avant l'été la question de procédure du lancement des négociations globales qui paralyse depuis si longtemps le dialogue Nord-Sud et de commencer enfin à nous concentrer sur le règlement des problèmes de fond.

Sur la base des consultations de Versailles, le Canada a été prié de proposer à New York certains amendements relativement mineurs au texte du Groupe des 77. Pendant les trois dernières semaines de juin, nous avons poursuivi une série intensive de négociations avec les dirigeants du Groupe. Malheureusement, aucun accord final ne put être réalisé dans le délai imparti. Puisqu'il fallait clarifier le statut des amendements de Versailles, il se peut que ce retard ait contribué en partie à dissiper l'élan de la négociation. Mais j'ai été tout particulièrement déçu que le Groupe des 77 n'ait pu accepter les changements proposés. Je crois d'ailleurs savoir que la majorité des pays en voie de développement auraient été disposés à le faire.

J'aimerais donc profiter de l'occasion pour demander de nouveau au Groupe des 77 de réexaminer sa position. Si notre objectif commun consiste sans doute à lancer les négociations globales — et de les lancer au plus tôt — nous devons assurément nous interroger également sur l'utilité des jeux de mots sans fin. Le texte présenté en juin est, dans une large mesure, le même texte que celui proposé par le Groupe en mars. Approuvé aux plus hauts niveaux politiques par les pays du Sommet, il est également appuyé par tous les pays développés qui le considèrent comme une base raisonnable devant permettre le lancement des négociations globales. Je ne peux donc qu'espérer que le Groupe des 77 réexaminera sa position dans cette optique. J'incite ses membres à saisir la possibilité qui s'offre de crainte que le moment de décision — et peut-être l'occasion rêvée — ne nous échappe. Comme le disait Shakespeare, « les affaires humaines ont leurs marées qui, saisies au moment du flux, conduisent à la fortune ; l'occasion manquée, tout le voyage de la vie se poursuit au milieu des bas-fonds et des misères. Nous voilà lancés sur ces flots ; à nous donc de saisir le courant salutaire de peur de sombrer dans nos desseins. »

Si un accord n'est pas conclu bientôt, les membres de la communauté internationale en viendront de plus en plus — et fort naturellement — à se concentrer sur d'autres moyens qui s'offrent pour poursuivre le dialogue, comme l'intensification des préparatifs de la sixième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui doit se tenir à Belgrade le printemps prochain. C'est peut-être déjà ce qui commence d'ailleurs à se produire. Car même si le concept des négociations globales continue d'offrir la possibilité d'un dialogue expérimental et innovateur, il ne faut jamais oublier qu'il ne s'agit que d'un « processus », c'est-à-dire d'un moyen d'obtenir des progrès sur les questions de fond, qui sont d'ailleurs les plus importantes.

La récession
perdure

Toutefois, et ce point me préoccupe beaucoup plus, l'environnement économique ne favorise pas le progrès sur les questions de fond. La forte récession économique que nous connaissons tous actuellement ne s'est pas encore résorbée. L'inflation, le chômage, les déficits budgétaires et les taux d'intérêt restent élevés, engendrant des effets économiques et sociaux pernicioseux. Quant à nombre de gouvernements, face à des populations anxieuses et souvent mécontentes, ils s'efforcent de plus en plus de mettre de l'ordre chez eux.

En conséquence, les fonds disponibles pour l'aide de concession connaissent une diminution regrettable. L'ensemble de l'aide publique au développement (A.P.D.) des pays de l'O.C.D.E. a effectivement diminué de 4 % en termes réels, en 1981, et l'A.P.D. moyenne est passée de 0,38 à 0,35 % du P.N.B. De même, les montants consentis par les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à excédents de capitaux ont connu une chute ces deux dernières années. Ce qui entraîne des problèmes de financement des programmes internationaux en cours et des difficultés réelles lorsqu'il s'agit de trouver de l'argent pour de nouvelles initiatives.

Cependant, le Canada s'engage toujours à atteindre l'objectif de 0,5 % du P.N.B. d'ici à 1985 et à s'efforcer dans toute la mesure du possible à parvenir au niveau de 0,7 % d'ici à 1990. Mais nous aurons, nous aussi, de la difficulté à trouver d'importants nouveaux crédits pour appuyer des initiatives internationales qui, à notre avis, pourraient s'avérer importantes et souhaitables.

La coopération économique est cruciale

Si l'on fait abstraction des difficultés qu'il y aura à trouver de nouveaux apports substantiels d'aide, la coopération économique internationale n'en continuera pas moins d'être cruciale. Si les perspectives du monde industrialisé sont mauvaises, pour les populations du monde en voie de développement elles constituent bel et bien une question de survie. Les difficultés économiques de l'heure réclament donc non pas moins d'action, mais davantage.

Nos efforts doivent viser essentiellement l'élimination de la faim et de la malnutrition. Mais quelle est la clé de ces efforts ? Selon les projections, les contraintes physiques et technologiques posées à l'alimentation d'une population mondiale croissante ne sont pas insurmontables. C'est plutôt une question de choix politique. Les pays en voie de développement eux-mêmes doivent faire des efforts spéciaux pour accroître leur production alimentaire et pour assurer une distribution et un stockage adéquats. À cet égard, je me réjouis des progrès actuellement réalisés au niveau des stratégies alimentaires, y compris l'appui que leur accorde la communauté internationale. Au Canada, nous consacrons actuellement plus de 40 % de notre aide publique au développement, soit plus de 5 milliards de dollars sur cinq ans, aux secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

L'exploration et la mise en valeur des ressources énergétiques dans les pays en voie de développement importateurs de pétrole revêtent toujours une importance capitale. Le Canada en a fait un secteur prioritaire de son aide bilatérale au développement. De même, Petro-Canada International a maintenant commencé ses opérations avec un capital initial de 250 millions de dollars en vue de fournir une assistance à l'exploration pétrolière et gazière dans les pays en voie de développement. Des projets d'exploration commenceront cette année en Tanzanie, en Jamaïque et au Sénégal, et d'autres projets sont à l'étude dans un certain nombre de pays. Au niveau multilatéral, nous continuerons à rechercher d'autres méthodes de promouvoir l'objectif d'un accroissement des prêts au secteur énergétique, bien que le projet de création d'une

filiale énergétique au sein de la Banque mondiale ne semble plus devoir aller de l'avant.

Un bon système commercial international est indispensable à la croissance économique dans les pays développés tout autant qu'en voie de développement. La réunion ministérielle de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en novembre prochain offrira une occasion rêvée de s'attaquer aux problèmes actuels du commerce et d'établir l'ordre du jour des activités commerciales pour les années 80. Nous espérons que les questions qui préoccupent les pays en voie de développement pourront y être abordées d'une manière qui renforce et adapte mieux l'ensemble du système commercial international. Par ailleurs, il est temps que les nouveaux pays industriels acceptent davantage d'obligations en vertu du GATT et que leur contribution au système commercial international soit à la mesure de leur enjeu dans le système.

Le fonctionnement efficace du système monétaire et financier est, bien sûr, un problème qui est étroitement lié au précédent. Nous espérons que les participants à la réunion annuelle du Fonds monétaire international (F.M.I.) et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale), qui doit se tenir à Toronto dans un peu plus d'un mois, commenceront à se pencher sur la possibilité d'accroître les quotes-parts au F.M.I. et de faire avancer le processus de règlement des difficultés financières très préoccupantes que connaît l'Association internationale de développement (IDA). À l'instar de nombreux autres pays, le Canada craint de plus en plus que l'IDA ne dispose pas des fonds nécessaires pour réaliser ses objectifs. Cela serait d'autant plus désastreux que l'IDA porte ses efforts sur les pays les plus pauvres de la planète, dont nombre ont peu d'autres recours. C'est pourquoi le Canada a proposé pour l'IDA un compte spécial qui, tout en tentant de maintenir les arrangements traditionnels de partage du fardeau, donnerait aux donateurs autres que les États-Unis un moyen de répondre aux besoins urgents des bénéficiaires de l'aide de l'Agence pendant la période précédant l'IDA VII (la Septième reconstitution). Je m'empresse d'ajouter que les contributions au compte spécial s'ajouteraient aux obligations assumées en vertu de la Sixième reconstitution, que le Canada entend respecter pleinement.

Pour terminer, le dialogue Nord-Sud nous préoccupera encore pour de nombreuses années, sous une forme ou une autre. Il sera toujours nécessaire d'encourager le développement des pays du tiers-monde, pour des raisons tant humanitaires qu'économiques. Le monde traverse certes une période difficile, mais l'acceptation de l'interdépendance globale par les dirigeants du monde constitue une grande réalisation. Notre défi consiste donc à traduire cette acceptation dans des actions concrètes. Il est certain que le Canada entend participer pleinement. Cependant, tous ceux qui s'intéressent aux relations Nord-Sud devront également déployer des efforts soutenus. Je vous incite donc à ne pas vous laisser aller au découragement. Car les gouvernements ont vraiment besoin de votre appui et de vos idées pour aller de l'avant et créer un monde meilleur pour nous-mêmes et pour les générations futures...

S/C